

[Text]

Canada—indicated that they will be changing their fishing methods in any way? Changing them by bringing out ships that cannot only salt cod fish, but can also freeze and retain their catch of redfish so that their catches will be recorded of redfish and applied to their quotas, which has not been the case up to the present time? I would like to know whether you have changed that, or whether we are still to go on accepting figures of cod fish quotas being realized but ignoring hundreds of thousands of tons of redfish being shovelled back into the sea. That is enough for a start. Perhaps I should finish off by asking, what do the Cubans and the Russians do with their incidental catches? Are they recorded? Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: A very good start, Mr. Crouse. Four minutes to Dr. May to answer.

• 1010

Dr. A. W. May (Acting Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service, Department of the Environment): Thank you, Mr. Chairman. There are a number of questions. On the first, on what basis would the current ICNAF quotas stop the resource decline and allow for a rebuilding, the answer is that until the meeting of ICNAF in June of last year, when the quotas were set for 1977, the ICNAF quotas were based on the concept of maximum sustainable yield, which is very hard to define precisely in a scientific sense. Obviously, over the years, the numbers generated through that process were too high.

In June of last year the Commission accepted a Canadian proposal that the quotas no longer be based on that concept but be based on a concept of optimum sustainable yield. Again, it is hard to define in a precise sense, but they adopted a procedure whereby the quotas on all fish stocks in the north-west Atlantic would be set at a level substantially below maximum sustainable yield, even the yield of the reduced stocks. So all the quotas for next year are based on a level of fishing lower than that, much lower than that, which the current stocks are capable of sustaining. This is the basis for generating the rebuilding of the stocks. All the foreign nations took substantial reductions in their quotas. We took reductions in a few situations where the stocks were very low, for example, the cod in the southern gulf and Sydney Bight, there we have taken a reduction for our own fishing fleet. But this is the simple answer to that question: the levels of catch are set far below that which the stocks are capable of sustaining, therefore, the stocks will increase.

The next question had to do with fish surplus to Canadian needs. The approach we have taken there is to define that subject in different terms: surplus to Canadian capacity, rather than surplus to Canadian needs. We had to ask ourselves, what do we have the capacity to take and what do we not have the capacity to take? There are some very good examples of situations where we simply do not have the capacity, either through lack of technology or lack of markets at this time, to take silver hake—on the Scotian Shelf, capelin off Newfound-

[Interpretation]

l'intention de modifier leur méthode de pêche de quelque façon que ce soit? Ont-ils l'intention d'utiliser désormais des bateaux qui, non seulement pourront saler la morue, mais aussi congeler et ainsi conserver leurs prises de sébaste afin qu'elles puissent être enregistrées et comptées dans leur quota, ce qui n'a jamais été le cas jusqu'à présent? Avez-vous l'intention de rectifier la situation ou bien allons-nous continuer à tolérer que les quotas de morue soient respectés mais que des centaines de milliers de tonnes de sébaste soient rejetées dans la mer? C'est assez pour commencer. Pour terminer, j'aimerais savoir ce que les Cubains et les Russes font de leurs prises accidentelles? Sont-elles enregistrées? Merci, monsieur le président.

Le président: En effet, ce n'est pas mal pour commencer, monsieur Crouse. Monsieur May, vous avez quatre minutes pour répondre.

M. A. W. May (sous-ministre adjoint par interim, Service de l'environnement atmosphérique, ministère de l'Environnement): Merci, monsieur le président. Un certain nombre de questions ont été posées; dans la première on demandait dans quelle mesure les quotas de la CIPAN mettraient un terme à l'amenuisement des réserves et permettraient leur reconstitution. J'aimerais vous répondre ceci: jusqu'à la réunion de la CIPAN en juin de l'année dernière, époque de la fixation des quotas pour 1977, les quotas de la CIPAN étaient calculés en fonction de rendement maximum, ce qui est très difficile à définir de façon scientifique. Au cours des années, il est apparu évident que le nombre de prises effectuées au titre de ces quotas était beaucoup trop élevé.

En juin de l'année dernière, la Commission a accepté la proposition canadienne de ne plus calculer les quotas en fonction du rendement maximum mais plutôt en fonction du rendement optimum. Je sais qu'il est également difficile de définir cela de façon précise, mais une méthode a été adoptée selon laquelle les quotas de toutes les espèces de poisson du nord-ouest de l'Atlantique seraient fixés à un niveau bien inférieur au rendement maximum. En conséquence, tous les quotas de l'année prochaine ont été fixés à un niveau bien inférieur aux réserves actuelles, et ceci, dans le but de les reconstituer. Tous les pays étrangers ont subi des réductions importantes de leurs quotas. Nous avons également accepté une telle réduction dans certains cas où les réserves étaient très faibles, par exemple, pour la morue dans le golfe du sud et à Sydney Bight; dans ces cas, donc, nous avons accepté une réduction de notre flotte de pêche. En résumé, les quotas ont été fixés à des niveaux bien inférieurs à la capacité des réserves de sorte que celles-ci devraient augmenter.

La question suivante concernait les excédents de poisson par rapport aux besoins canadiens. Nous avons décidé de définir cet excédent par rapport à la capacité canadienne plutôt qu'aux besoins canadiens. Nous nous sommes donc demandé ce que nous pouvions exploiter pour nous-mêmes. Je pourrais vous citer des cas où nous n'avons tout simplement pas la capacité suffisante par manque de technologie ou par manque de marché, pour pêcher le merlu le long des côtes de la Nouvelle-Écosse, le capelan au large de Terre-Neuve, les